Cfdt SF3C
Antenne Val de Marne
Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdtsf3c.org Web : cfdtsf3c.org

Créteil PPDC

Transfert des activités Cedex et Concentration

La Distribution, la DOTC seraient aussi concernées

La CFDT était reçue en bilatérale par la Directrice de la DOTC ce mercredi 02 octobre. Si le transfert des activités cedex et concentration est bien confirmé pour avril 2014, les activités distribution mais aussi de la DOTC risquent d'être très vite concernées.

La DOTC confirme rechercher des locaux pour les facteurs de Créteil (le bail en cours étant déjà dénoncé) mais aussi pour le personnel de la DOTC.

La Politique du courrier se confirme partout, la réduction du parc immobilier est sa priorité. Tous les Directeurs d'établissement doivent mettre en œuvre la politique de réduction des coûts immobilier dans les futures réorganisations. Comme Créteil, le bail de Vitry, Choisy, Sucy et Charenton serait déjà dénoncé et d'autre serait déjà à l'étude…..

La CFDT refuse de subir cette politique sans réelle contrepartie pour le personnel.

Ce que la CFDT exige déjà pour Créteil PPDC :

- **La négociation d'un volet social de haut niveau pour accompagner le personnel et encadrer ces futurs projets. L'attribution de la prime de 1300 euros minimum pour tous les postiers qui suivront l'activité à la PIC.**
  La redistribution des économies réalisées sur l'immobilier par la réalisation des travaux mais aussi par la création d'un volant de remplacement à 25%.
- **Le maintien de la prime facteur d'avenir pour les agents du cedex et la création d'une prime qualité pour la concentration.**
- **L'ouverture de négociations immédiates sur les niveaux de classification des postes à la concentration mais aussi au cedex. La création de poste sur tous les niveaux de la classe 2 est une urgence pour permettre des évolutions de carrière à l'intérieur de ces métiers. Le 1.3 minimum pour tous doit être réalisé immédiatement.**
- **La priorisation des demandes de mobilité sur le département mais aussi sur l'ensemble du territoire.**
- **Une refonte totale de l'organisation des chantiers à Créteil PIC en associant les agents volontaires et en réalisant enfin tous les travaux nécessaires à la sécurité et aux conditions de travail des Postiers.**
  Les difficultés actuelles de stationnement, d'espace de travail à la PPC doivent être prises en compte sérieusement avant l'arrivée des lignes de Créteil.
- **Le maintien de toutes les lignes et tous les emplois.**

La CFDT alerte la DOTC pour prioriser au plus vite les travaux à réaliser à la PIC sans attendre l'arrivée des collègues de Créteil PPDC comme cela a pu se passer dans d'autres projets de transfert d'activité.

Si un projet de transfert existe aussi pour la distribution, la CFDT exige une communication officielle au plus vite.

Je soutiens les revendications CFDT, je me syndique

Le 03 octobre 2013